

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 13  
Mars 2014

## **Pic de pollution : mesures exceptionnelles prises par la CREA et la Ville de Rouen**

Devant les pics de pollution constatés à Rouen et dans l'agglomération, comme dans une partie importante du territoire français et suite à l'appel à la vigilance d'Air Normand,

**La CREA a décidé la gratuité des transports en commun du réseau Astuce du vendredi 14 matin au dimanche 16 au soir et la Ville de Rouen, celle du stationnement résidentiel.**

S'agissant d'une mesure exceptionnelle, une évaluation sera menée afin de vérifier l'efficacité du dispositif tant sur la fréquentation des transports en commun que sur l'évolution de la pollution atmosphérique.

L'ensemble des dispositifs d'information est mobilisé afin d'inciter les usagers à utiliser les transports en commun et à limiter l'usage de leur véhicule personnel pendant l'épisode de pollution.